



Les Brèves

du SDIS de l'YONNE



Un engagement citoyen au service de la population

MEILLEURS VŒUX 2019



■ Sainte Barbe départementale

Vendredi 14 décembre 2018, s'est déroulée la Sainte Barbe départementale au centre de secours d'Auxerre en présence de nombreuses autorités.

Remise de décorations, témoignages de satisfaction, promotions de grades, lecture du message du Ministre de l'intérieur et présentation d'un diaporama résumant l'année 2018 du SDIS de l'Yonne ont précédé la mise à l'honneur de 3 sapeurs-pompiers volontaires par ailleurs agents de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre pour lesquels une convention de disponibilité a, en outre, été signée.

Ce fut également l'occasion de saluer le départ du colonel Jérôme VINCENT, promu directeur départemental du SDIS de la Marne (51) à compter du 1er janvier 2019.



■ Nouvel employeur partenaire du SDIS

Lors de la Sainte Barbe départementale, M. Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, Président de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre, et M. Christophe BONNEFOND, Président du Conseil d'administration du SDIS de l'Yonne, ont signé une convention pour deux sapeurs-pompiers volontaires du centre d'incendie et de secours de Bléneau et un sapeur-pompier du centre d'incendie et de secours de Saint-Sauveur qui travaillent à la communauté de communes. Cela va leur permettre, outre la possibilité de suivre des formations sur leur temps de travail, d'être excusés s'ils arrivent en retard au travail suite à une intervention et d'être disponibles en journée pour partir en intervention.

Grâce à cette dernière signature, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés s'élève désormais à 100 et le nombre d'employeurs engagés dans cette démarche à 46 !

C'est l'occasion pour nous de tous les remercier sincèrement de faire partie de nos partenaires agissant pour l'optimisation de la réponse opérationnelle du SDIS.

En 2018, le SDIS de l'Yonne a signé 23 conventions pour 36 sapeurs-pompiers volontaires et d'autres conventions sont déjà en attente de signature pour 2019.



■ Portrait du colonel Jérôme VINCENT



Aujourd'hui, nous saluons, le colonel Jérôme VINCENT, directeur départemental adjoint qui a pris ses nouvelles fonctions de directeur départemental de la Marne le 1er janvier 2019.

Celui-ci a intégré les sapeurs-pompiers en janvier 1993. Il a été chef de centre dans le Pas de Calais, chef de groupement dans la Meuse puis a occupé les fonctions jumelées de chef de groupement et chef de centre dans l'Aisne avant d'intégrer le SDIS de l'Yonne en septembre 2012.

Le colonel Jérôme VINCENT est un homme qui reste passionné par son métier. Il n'oubliera jamais pourquoi il s'est engagé chez les sapeurs-pompiers : « porter secours et être au service de la population ». Pour lui, être officier ne signifie pas uniquement rester dans un bureau pour gérer la partie administrative. Il aime la proximité avec ses collègues sapeurs-pompiers qui sont au quotidien sur le terrain et n'hésite pas, en cas de nécessité, à participer pour les aider.

Il sait aussi être présent en cas de difficultés, restant disponible et à l'écoute de ses collaborateurs. Selon lui, être auprès de ses personnels c'est un des fondements du métier.

L'incendie, début 2018, à l'entreprise Kronospan, par exemple, où il aura fallu mettre en place une ligne d'alimentation depuis la rivière pour réussir à l'éteindre, l'incendie d'un pâté de maisons à Joigny en décembre 2013 ou encore les fortes inondations, les exercices de sécurité civile (simulation attentat ou accident de train) en collaboration avec le SAMU, la Croix Rouge et la gendarmerie... Tous ces événements ont fortement marqué le colonel VINCENT car ils montraient particulièrement la synergie entre les personnels et l'esprit de service public qui est le socle même de l'engagement.

Lors de la Sainte-Barbe départementale du vendredi 14 décembre 2018 qui s'est déroulée au centre d'incendie et de secours d'Auxerre, M. Christophe BONNEFOND, président du conseil d'administration du SDIS et le colonel Jérôme COSTE, directeur départemental, lui ont remis la médaille du SDIS ainsi que le drapeau du corps départemental (en réduction) pour le remercier de son action accomplie dans notre département.

Bon vent colonel, nous vous souhaitons le meilleur dans vos nouvelles fonctions.

■ Formation

Le lundi 17 décembre, pour la première fois, une matinée a été dédiée à l'accueil des nouveaux stagiaires qui débutent leurs parcours de formation. Au programme une présentation du SDIS a été réalisée par le directeur suivi d'une présentation de l'union départementale et d'une visite du centre de traitement de l'alerte (CTA CO-DIS). Ce moment convivial a été apprécié de tous.

